Syndicat National de l'Education Physique

Déclaration du SNEP-FSU CAPA du 14 février 2020

Le contexte social n'a pas changé, les actions contre la réforme des retraites se sont diversifiées et multipliées. Pourtant le gouvernement s'obstine et affiche un mépris insupportable à l'égard des manifestants, des grévistes alors que le mouvement ne faiblit pas. Même si répéter est l'art de la pédagogie, nous pouvons rassurer le ministre, nous avons très bien compris la réforme des retraites et c'est bien pour cela que nous la combattons. Le gouvernement devrait plutôt prendre en compte l'avis du conseil d'Etat qui juge anticonstitutionnel la loi de programmation. En effet celle-ci était la seule garantie avancée par le gouvernement pour compenser les retraites des enseignants, qui feront partie des plus grands perdants de la réforme.
Les ministres s'accordent à le dire : la rémunération des enseignants est faible mais nous réaffirmons ici que la revalorisation doit être déconnectée du projet de réforme des retraites et qu'elle doit se faire sans contrepartie. Encore une fois, l'argent existe puisque le gouvernement exonèrerait les hauts salaires de certaines cotisations ce qui générerait une perte de 3,7 milliards par an. C'est un véritable choix de société qui s'opère. Nous le répétons ici : nous avons tout compris et nous sommes en désaccord avec cette régression sociale qui va accentuer les inégalités. Les divers temps fort décidés par l'interprofessionnelle ont montré encore une fois la très forte détermination des personnels de l'éducation à demander le retrait de ce projet de réforme.

L'actualité des lycées vient se greffer à ce mouvement social où les enseignants expriment en plus de leur désaccord sur la réforme des retraites leur mal être au travail. La réforme des lycées imposée et mise en œuvre à la va vite contre l'avis des personnels génère des tensions importantes dans les établissements : désorganisation des établissements, perte de sens des enseignements, inégalités dans le passage des e3c…

Il faut parfois savoir suspendre une réforme pour réfléchir et en modifier certains aspects !

Avant de commencer sur ce qui concerne l'ordre du jour de cette CAPA, nous tenons à rappeler que les carrières ont été redéfinies en 2017 avec la mise en place de PPCR et que nous sommes attachés à plusieurs des principes retenus dans PPCR : nous n'accepterons pas de nouvelles dégradations. Nous continuerons de mener toutes les mobilisations intersyndicales pour obtenir une revalorisation déconnectée d'une compensation voulue aujourd'hui dans le cadre de la réforme des retraites et nous exigeons en premier lieu l'arrêt du gel de la valeur du point d'indice et sa revalorisation.

Concernant l'ordre du jour, nous sommes à la deuxième et dernière CAPA d'avancement d'échelon avec le nouveau modèle d'évaluation et les appréciations des rendez-vous de carrière. Nous déplorons la fin des CAP sur ce sujet, CAP qui assuraient égalité de traitement et transparence et auxquelles la profession est attachée.
Par contre nous devons redire ici la plus grande justice et équité dans les carrières en classe normale réalisées par ces nouvelles grilles d'avancement d'échelon. Il n'y aura plus que 2 ans de différenciation possible en lieu et place des 10 années dans les anciennes carrières. Différences qui n'avaient souvent comme seules raisons principales que la temporalité de l'inspection ou sa fréquence.
Oui le système précédent était profondément injuste et ces nouvelles carrières sont un acquis important pour lequel la FSU s'est battue et continuera de se battre. Elles réduiront également les

injustices dans l'accès à la hors classe car les enseignants promus à l'ancienneté au 10ème ou au 11ème du fait d'un retard d'inspection, subissaient très souvent une double peine avec un barème d'accès à la hors classe minoré.

Cette avancée est-elle suffisante ? Nous avons toujours dit que cela n'était pas le cas !

Par exemple, comment attribuer à seulement 30% de la profession une bonification d'un an ? Nombre d'enseignants vont à juste titre ressentir comme une injustice le fait de ne pas en être bénéficiaires. Le mérite s'arrête-t-il à 30% des enseignants ?

D'ailleurs ces 30% d'accélérations ont souvent été pensé comme des quotas aux appréciations finales des rendez-vous de carrière, alors que celles-ci ne sont aucunement contingentées.
Le SNEP-FSU continue de revendiquer une déconnexion entre ces rendez-vous de carrière et l'avancement. Nous continuons de demander un avancement unique pour toutes et tous, au meilleur rythme sans obstacle de grade, ce qui permettrait de travailler en confiance et de considérer le rendez-vous de carrière comme un réel temps de formation.

Précisément, lorsque nous prenons les pourcentages de promus au 7eme et au 9eme, il se trouve que nous n'atteignons pas les 30% : 28.57 au 7eme et 29.31 au 9eme.

Nous proposons qu'une promotion supplémentaire au 7eme soit réalisée ainsi qu'au 9ème :

Ceci est rendue possible par les restes des deux dernières années (0.7 en 2017-2018, 0 en 2018-2019 au 7ème et 0.3 en 2017-2018 et 0.1 en 2019-2020 au 9ème).

Nous souhaitons enfin remercier les services pour les documents transmis en amont de la CAPA.

Les commissaires paritaires du SNEP-FSU LILLE